

Recyclage SSIAP 2

DURÉE : **2 Jours** (14H) Prix : **Nous contacter**



PRÉSENTIEL



ÉLIGIBLE CPF



FORMATION CERTIFIANTE





Objectifs et compétences visés

 Assurer l'encadrement de l'équipe chargée d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH.

À qui s'adresse la formation?

Profils

Cette formation s'adresse aux chefs d'équipe de sécurité incendie en ERP ou en IGH et à toute personne détentrice du diplôme SSIAP 2 souhaitant satisfaire aux exigences en matière de recyclage de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

Prérequis

- Être titulaire du diplôme SSIAP 2 ou équivalence.
- Justifier d'une activité d'au moins 1607 heures dans la fonction sur les 36 derniers mois.

• Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : PSE 1, ou SST en cours de validité, ou PSC 1 de moins de 2 ans.

Ce programme, défini par le ministère de l'Intérieur, est conforme à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

Pour pouvoir exercer votre fonction dans un service de sécurité incendie vous devez mettre à jour vos compétences tous les 3 ans, pour cela vous devez effectuer :

- un recyclage si vous n'avez pas dépassé votre date anniversaire de diplôme et si vous avez effectué un minimum de 1607 heures sur les 36 derniers mois dans votre fonction, OU
- une remise à niveau si votre date anniversaire de diplôme est dépassée ou si vous avez effectué moins de 1607 heures sur les 36 derniers mois dans votre fonction.

Contenu de la formation

- Évolution de la réglementation.
- Gestion du PC sécurité en situation de crise.
- Organisation des séances de formation.
- Management de l'équipe de sécurité.

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

Une attestation de "recyclage" sera remise aux stagiaires.

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle de connaissances.

Les stagiaires ayant fait preuve d'une défaillance notoire devront suivre un module de remise à niveau.

Le taux de réussite en 2021 est de 100%.

Nos plus

Vous bénéficierez d'un **bâtiment pédagogique** dédié à l'appropriation des savoir-faire professionnels comprenant : PC sécurité, SSI de catégorie A, extincteurs, RIA, désenfumage (circulation, locaux, cage d'escalier, naturel et mécanique), compartimentage (porte, clapet), déverrouillage d'issues de secours, système de rondier, main courante électronique, caisson dédié sur foyers gaz...

Votre formation peut être 100% prise en charge

Montant de la formation : Nous contacter



CNPP dispose d'un agrément pour délivrer la certification « Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 2 », enregistrée dans le Répertoire Spécifique de France Compétences sous le numéro **RS 5642**.

Cette offre de formation est éligible à Mon Compte Formation - CPF

Si vous souhaitez mobiliser votre CPF pour financer cette formation, vous pouvez directement vous inscrire depuis votre compte CPF.

Cliquez ici

Code RNCP-RS: 5642

Contactez-nous

CNPP en quelques chiffres

21000 stagiaires / an



+ de 500 diplômés / an + de 400

98% de stagiaires satisfaits en 2024

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.